

Compte-rendu du conseil municipal du 3 Juillet 2024 à 20H30

Membres présents : Philippe DIGONNET, Claude BRUYERE, Didier HUART, Stéphanie SOUVIGNET, Patricia BONNEFOY, Françoise DIGONNET, Kilpéric LOUCHE

Absents excusés : Éric CLEMENCON ; Philippe ABRIAL (donne pouvoir à Stéphanie S.)

Absents : Michel BASTID ; Pierre ROCHEDIX

Nomination d'un secrétaire de séance : Françoise DIGONNET

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 Mai 2024.
- Délibération pour se prononcer sur l'adhésion des communes de Sint-Romain Les Atheux , de St Régis du Coin et de Jonzieux au SICCDE
- Délibération pour acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée C 679 au lieudit Le Bois du Betz

Questions diverses

- Numérisation cimetière
- Point sur le projet restaurant
- Elections législatives 2^{ème} tour
- Animations Estivales

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22 Mai 2024

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération pour se prononcer sur l'adhésion des communes de Sint-Romain Les Atheux, de St Régis du Coin et de Jonzieux au SICCDE

Lors de la réunion du Mercredi 22 Mai 2024 le conseil municipal a approuvé l'adhésion au Syndicat Intercommunal de capture des Carnivores Domestiques Errants des trois communes suivantes : St Romain les Atheux, e St Régis du Coin et Jonzieux.

Or la délibération du conseil municipal est intervenue trop tôt. En effet le SICCDE doit se réunir au cours du 2^{ème} semestre 2024 pour valider l'adhésion des trois communes citées précédemment .et ce n'est qu'après la réunion du SICCDE que le conseil municipal pourra se prononcer sur l'adhésion des 3 communes. Il convient donc de reporter la délibération lors d'un prochain conseil municipal.

Second semestre 2024, une autre réunion sera programmée.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- Ajourne la délibération qui fera l'objet d'un prochain conseil municipal

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération pour acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée C 679 au lieudit Le Bois du Betz

Monsieur Le Maire présente au conseil Municipal le plan de bornage et de division réalisé par Mr GONNACHON Géomètre en date du 16 janvier 2024 au lieudit Le Bois Du Betz dans le cadre d'un projet de vente des parcelles C 675-676-677-678- au lieudit Le bois du Betz L'accès à l'unité foncière a été implanté en retrait de la voie communale et de ce fait la parcelle C 679 d'une surface de 36 m² devrait être acquise par la commune afin de régulariser l'emprise de la route communale

Un acte administratif sera établi par la mairie afin de régulariser l'acquisition de la parcelle.

Monsieur Le Maire propose au Conseil municipal de régulariser l'acquisition la parcelle C 679 pour l'euro symbolique avec dispense de paiement. Un acte administratif sera établi par la mairie

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- Décide d'acquérir la parcelle C679 pour l'euro symbolique avec dispense de paiement
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette transaction

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Questions diverses

Numérisation cimetièrè :

Monsieur Le maire explique au Conseil Municipal qu'il a reçu une proposition des pompes Funèbres GERPHAGNON de St PAL EN CHALENCON pour une gestion informatique du cimetière. Il s'agit de l'application « simply'cim » adaptée pour la gestion de cimetière pour les petites communes.

L'application Simply'cim permettrait particulièrement :

Refonte du plan actuel pour avoir un outil, à jour, en couleur, et informatisé (qui pourra être actualisé facilement à l'avenir)

Interactivité des fiches concession avec affichage à l'écran des informations telles que localisation/noms/photos/scan actes concessions...

Création d'une sauvegarde informatique des informations cimetière, en particulier des originaux papiers des actes de concessions

Aide à la future gestion des renouvellements des concessions cinquantenaires & colombariums

Un devis pour un montant de **1390.00 € H.T** a été établi pour la création et intégration du plan dans l'application interactive

Une option pour la prise de photos des caveaux et tombes + intégration & relevé des noms de famille + intégration pour **350 € HT**

Montant du Devis plan + option : **1740 € H.T Cf Devis en PJ**

Sécurisation des données & veille informatique pour **100 € H.T par an.**

Le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à valider le devis établi par PF GERPHAGNON.

Point sur le projet Restaurant

Monsieur Le Maire fait le point sur la réunion du Mercredi 29 Mai.

Les diagnostics et relevés topographiques ont été faits le 01 Juillet 2024.

Une rencontre avec la technicienne de la subvention LEADER a eu lieu le Lundi 17 Juin ; la subvention porterait uniquement sur les bâtiments existants

Élections législatives 2^{ème} tour

Les élections se dérouleront de 8H à 18H le 7 juillet 2024 à la salle polyvalente. Un planning pour la tenue du scrutin sera transmis à chacun(e).

- Chats errants :

Pour rappel une campagne de stérilisation de chats errants est en cours : pour l'instant 5 chats ou chattes (3 femelles et 2 mâles) ont été stérilisés. La fondation Brigitte Bardot a accordé une aide de 80€ TTC/chatte (soit 640€ pour 8 chattes). Le reste à charge pour la mairie sera de 360€.

- Animations Estivales :

Cinéma en plein air **les Dimanche 28 Juillet & Dimanche 11 Août**

Fête du Village **le Jeudi 15 Août**

Exposition photos « Regards de Femme » qui se tiendra à **l'ancienne Mairie du 28 Juin au 25 Août (ouvert du mardi au dimanche de 9h à 18h)**

Festival des Rivières Insolentes qui se tiendra à Chenereilles le weekend du 25 au 27 octobre.

Date de la prochaine réunion du CM : Mercredi 11 septembre 2024